

FORMATION

Formateur APS ASD

ACTEUR PREVENTION SECOURS DANS L'AIDE ET SOIN A DOMICILE

PRÉ-REQUIS

Attestation de réussite aux Bases en Prévention (module e-learning INRS) et certificat de formateur SST date de moins d'un an

PUBLIC

Formateurs et salariés d'établissement d'aide et soin à domicile

DURÉE

56 heures soit 8 jours de formation – module 1 – 4 jours – Intersession d'un mois – Module 2. : 4 jours

ORGANISATION

De 5 à 10 stagiaires

INTERVENANTS

Référent de la formation : Anne BUONOMO

Formateurs de formateurs certifiés par l'INRS et spécialistes en prévention des risques professionnels

ÉVALUATION

Délivrance d'un certificat de formateur APS ASD à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de fin de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable 3 ans.

HANDICAP

Les salles sont conformes aux normes en vigueur, notamment pour les personnes en situation de handicap

LE + DE LA FORMATION

60% pratique 40% théorique

Apports théoriques confrontés aux réalités des remontées du terrain

OBJECTIFS

– Accompagner la structure d'aide et soins à domicile dans sa démarche de prévention et former les salariés à devenir des acteurs de la prévention capables de porter secours.

COMPÉTENCES VISÉES

- Promouvoir le dispositif de formation s'intégrant à la démarche de prévention d'une structure d'aide à domicile
- Observer et analyser une situation de travail pour proposer des pistes d'amélioration
- Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage
- Organiser, animer et évaluer une formation-action APS ASD

PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, travaux en sous-groupes, jeux de rôles, applications concrètes.

PROGRAMME

Jour 1

Séquences 1 et 2

- Accueil des stagiaires (présentation de la formation – les modalités d'évaluation certificative)
- Promouvoir le dispositif de formation s'intégrant à la démarche de prévention d'une structure d'aide à domicile (le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques, les spécificités du secteur de l'aide et du soin à domicile, les conséquences des risques dans la structure, le processus d'apparition des risques professionnels, les notions d'accident du travail, de trajet de maladie professionnelle)
- Promouvoir le dispositif de formation s'intégrant à la démarche de prévention d'une structure d'aide à domicile (présentation du dispositif à un décideur, justifier que les formations du dispositif ASD permettant de répondre aux besoins d'une structure qui s'engage dans une démarche de prévention des risques professionnels)

Jour 2**Séquences 3 et 4**

- Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration (les notions de bases en prévention, le MAD, observation et description du situation de travail en prenant en compte sa complexité, les limites du corps humain, repérage des facteurs de Risques de chutes, d'accident, de mobilisation et de TMS, identification des composantes d'une situation de travail à risque, le travail réel et le travail prescrit, les outils de recherche d'amélioration préventives...)
- Remonter l'information aux personnes concernées (identification des personnes concernées dans l'organisation de l'aide et du soin à domicile, l'utilisation des modes de communication ...)

Jour 3 et Jour 4**Séquences 5 – 6 – 7 – 8**

- Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi (construction d'un argumentaire en faveur de l'accompagnement à la mobilité, déclinaison des déplacements naturels en mouvements élémentaires en introduisant l'intérêt de l'accompagnement, guidance de l'analyse d'une situation d'accompagnement, argumentation du choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situation d'accompagnement, argumentation de la mise en œuvre de l'accompagnement à la mobilité,
- Présentation du travail intersession permettant de préparer les épreuves certificatives 1 et 2
- Bilan de la 1^{ère} partie de la formation

Jour 5 et 6**Séquences 9-10-11-12**

- Retour d'expérience sur le travail intersession
- Épreuves certificatives de l'épreuve 1,2 (présentation du retour des travaux intersession)
- Préparation des épreuves 3 et 4 et passage de chaque stagiaire sur le cas tiré au sort

Jour 7**Séquences 13-14**

- Organiser, animer et évaluer une formation-action APS ASD (construction d'une réponse pédagogique adaptée, organiser d'un déroulé pédagogique, conditions d'apprentissage d'un adulte en formation et du contexte professionnel, organisation pédagogique de la formation, les différentes typologies des apprenants, les différentes méthodes d'évaluation

Jour 8**Séquence 15-16**

- Préparation de l'épreuve 5 et passage de chaque stagiaire sur le cas tiré au sort
- Gestion administrative d'une session APS ASD
- Bilan de la formation